

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 30 (1950)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** L'activité de nos sections régionales

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ACTIVITÉ DE NOS SECTIONS RÉGIONALES

Dès l'instant où la France s'est engagée résolument, avec les autres pays participant à l'O. E. C. E., dans la voie de la libération des échanges internationaux, dès le moment où elle a commencé à éliminer une partie de ces restrictions qui étouffaient son commerce extérieur, Paris a perdu de son importance en tant que capitale administrative omnipotente et la province retrouve un peu de son autonomie. Les importateurs et les exportateurs, les industriels et les commerçants de toutes les régions de France reprennent peu à peu, avec leurs clients et leurs fournisseurs étrangers, le contact direct qu'ils avaient perdu.

Ce fait est important pour les sections régionales de la Chambre de commerce suisse en France, qui voient le rôle qu'elles ont joué jusqu'ici dans le domaine des relations économiques franco-suisse s'amplifier. Il s'agit, pour elles, non plus seulement de porter à la connaissance de leurs membres les dernières décisions administratives venues de la capitale, mais surtout de leur donner, davantage encore que par le passé, tous les éléments dont ils ont besoin pour réaliser leurs opérations commerciales : prix, qualité, concurrence, état des marchés, conseils juridiques ou fiscaux, nom de représentants possibles ou de clients éventuels, etc. Elles ont d'autre part pour mission d'informer les autorités responsables de l'évolution des relations économiques franco-suisse : nos sections doivent être de plus en plus pour ces autorités de véritables antennes qui leur permettront, par le canal de notre Direction générale, de connaître à chaque instant les désirs et les réactions des milieux d'affaires privés de telle région ou de tel secteur industriel.

Il est en outre indispensable, à nos yeux, que les hommes d'affaires étroitement intéressés au développement des échanges franco-suisse, s'unissent sur le plan local pour mieux connaître leur intérêt commun et pour concentrer les efforts qu'ils déploient dans le but d'améliorer ces échanges. Aucun organe ne peut assumer une telle tâche mieux que nos sections régionales.

Ceci dit, il nous reste à rappeler brièvement quelle a été l'activité de nos différentes sections au cours de l'année écoulée. Nous ne disposons malheureusement ici que de très peu de place pour souligner l'attachement de leurs membres à notre Compagnie, le dévouement des comités de sections et en particulier de leurs présidents, l'inlassable activité de leurs secrétaires, qui mériteraient pourtant qu'on s'y arrête plus longuement.

## SECTION DE LYON

En 1949, les secrétaires de nos sections ont collaboré activement à la rédaction de notre « Revue économique franco-suisse » en rédigeant chacun un article sur la structure économique des départements de leur circonscription. C'est ainsi que M. Claude d'Andiran, notre dévoué secrétaire de Lyon, dont nous venons d'apprendre avec regret le prochain départ dans l'industrie privée, a écrit deux études sur la région lyonnaise et les départements avoisinants. Dans le numéro de juin 1949, M. d'Andiran a commencé son article en rappelant que la section lyonnaise de la Chambre de commerce suisse en France, fondée en 1920, étend sa circonscription sur 15 départements : « Limitée à l'est par les frontières de la Suisse et de l'Italie, elle avance au nord jusqu'à 160 kilomètres de Paris, au sud jusqu'à moins de 150 kilomètres de la Méditerranée, et à l'ouest jusqu'au delà du Massif Central, à moins de 200 kilomètres de l'Océan Atlantique. Sa superficie totale est supérieure à celle de la Suisse ».

C'est dire l'importance de notre section de Lyon, qui est en outre la plus ancienne de nos cellules régionales. A la suite du manque de trésorerie dont souffre actuellement la plupart des entreprises françaises et du relèvement général du taux de nos cotisations, l'effectif de notre section de Lyon, comme d'une manière générale, celui de nos autres sections, n'a pas pu poursuivre la courbe ascendante de ces dernières années, qui a atteint son maximum à la fin de 1948 avec le chiffre record de 814 membres. En effet, à la fin de l'année dernière, ce chiffre était ramené à 733.

Signalons par ailleurs que notre section de Lyon a assuré, comme chaque année, la participation officielle suisse à la Foire de Lyon et a collaboré activement à la propagande du Comptoir suisse de Lausanne.

## SECTION DE MARSEILLE

Outre les problèmes généraux qui se sont posés en 1949 à l'ensemble de la Compagnie sur le plan commercial, sur le plan touristique et sur le plan financier, notre section de Marseille, dirigée avec distinction par M. Eugène Sigg, président, et par le dynamique secrétaire qu'est M. Jean-R. Berger, s'est intéressée en particulier aux problèmes du transit suisse par le port de la grande cité phocéenne.

La reconstruction des quais et des hangars a permis d'atteindre, pour le premier semestre de l'année écoulée, un trafic de plus de 5.600.000 tonnes. Le port de Marseille avec ses annexes a donc retrouvé, et même dépassé, l'importance moyenne de son trafic global d'avant-guerre. Ainsi, les marchandises à destination de la Suisse ou en provenance de ce pays, trouveront ici le chemin naturel les conduisant à destination.

Les milieux portuaires se sont parfaitement rendus compte de l'intérêt présenté par le trafic suisse et s'efforcent d'assurer aux ports méditerranéens un tonnage important, source de travail et de devises.

La section de Marseille a été représentée aux travaux de la 34<sup>e</sup> assemblée des chambres de commerce de la Méditerranée ainsi qu'aux fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Chambre de commerce de Marseille. De plus, elle a continué comme par le passé à rendre à ses membres tous les services qu'ils lui ont demandés dans une proportion plus grande encore que les années précédentes.

### SECTION DE LILLE

Comme toutes nos sections régionales, notre section de Lille a déployé aussi en 1949 une activité importante. En effet, elle a organisé le 25 mars une conférence, au cours de laquelle M. de Senarclens, directeur général de notre Compagnie, a parlé des relations économiques franco-suisse, exposé qui fut suivi de deux films industriels. Le 23 juin, c'est un déjeuner-conférence, au cours duquel M. J.-E. Schutz, secrétaire commercial, a présenté aux membres de la section les caractéristiques essentielles du nouvel accord commercial franco-suisse. D'autre part, à la fin de l'année, notre actif secrétaire de Lille, M. Dietschy, a organisé une exposition d'affiches suisses touristiques et commerciales, qui a connu un grand succès.

L'effectif des membres de la section de Lille a légèrement faibli au cours de l'année écoulée et a passé de 567 à 516, mais dans l'ensemble les membres de notre importante section du nord ont manifesté une fidélité remarquable.

L'étude que M. Dietschy a rédigée pour le numéro d'avril 1949 de notre « Revue économique franco-suisse » a été également très appréciée pour sa documentation fouillée et pour la précision de ses conclusions. Il a, entre autres, résumé l'importance de notre section de Lille en quelques mots : « Un dixième de la population française dans un vingtième de la superficie du territoire métropolitain ; un inventaire complet, moins le vin et les fleurs, de toutes les productions nationales ; près d'un million de travailleurs pour plus de 50.000 entreprises industrielles, commerciales et agricoles ; quelques disgrâces dans l'aspect extérieur, rachetées par la grandeur dépouillée qui émane des vastes surfaces

planes : voilà quelques-unes des caractéristiques de la région du nord. »

### SECTION DE L'EST

Nous avons déjà donné dans le numéro de mars de notre Revue de très larges extraits du rapport d'activité de notre section de l'Est, de telle sorte que nous pouvons nous borner à rappeler ici l'importance du rôle que joue cette section dans l'évolution des relations économiques franco-suisse de par sa situation géographique et ceci, en particulier, dans le domaine de l'horlogerie, des bois et de l'industrie mécanique.

Nous nous faisons également un devoir de rappeler ici le dévouement avec lequel M. Louis François, président, et M. Jean-Pierre Allenbach, secrétaire, dirigent cette section.

### SECTION DE BORDEAUX

La section de Bordeaux a dû malheureusement procéder, au cours de l'exercice écoulé, à une sévère compression de son personnel et c'est ainsi que le poste de secrétaire, occupé depuis la fondation de la section avec un tact et un dévouement remarquables par M. Daniel Wenker a dû être supprimé. Nous ne voulons pas manquer de remercier ici, une fois de plus, ce sympathique collaborateur des efforts qu'il a entrepris à la tête du secrétariat de notre section de Bordeaux.

Ce départ n'a pas entraîné de modifications essentielles dans l'activité de notre section, qui continue à rendre à ses membres tous les services qu'ils peuvent lui demander. En 1949, elle a participé à la Foire de Bordeaux, en y installant un stand de renseignements commerciaux et touristiques qui fut très apprécié sur le plan local.

Dans l'article que M. Wenker a rédigé dans notre numéro de novembre, celui-ci a bien résumé le rôle de notre section de Bordeaux dans les relations économiques franco-suisse : « En dépit des distances et des complications matérielles qui en résultent, de leur incidence sur les prix et sur les contacts directs — tant culturels qu'économiques — il n'en demeure pas moins évident qu'un courant d'échanges existe et progresse entre la région de Bordeaux et nos cantons helvétiques. Si, notamment, les montres, les machines outils, les instruments de précision, les couleurs, les produits pharmaceutiques, les textiles de notre pays sont grandement appréciés dans le sud-ouest, en revanche l'économie suisse réserve un accueil préférentiel aux vins de qualité, aux eaux-de-vie, aux conserves de luxe, aux primeurs et en général à toute la production régionale.

Basé sur une amitié traditionnelle, ce courant d'échanges peut et doit chaque jour s'intensifier. C'est là le but essentiel poursuivi par notre section avec élan et confiance dans l'avenir. »